

Localisation :

Campus d'Aix-en-Provence
2 cours des Arts et Métiers
13617 Aix-en-Provence

Informations complémentaires :

Poste disponible à partir de :
01 Septembre 2026

Unité d'affectation :
Service Patrimoine

Emploi de catégorie : A

Type de contrat : Poste ouvert
aux titulaires et contractuels

Emploi type : 9.6 Conseiller de
prévention

Nos recrutements sont fondés sur les compétences, sans distinction d'origine, d'âge, ou de genre et tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Durée du contrat : 24 mois

Quotité de travail : 100%

Statut du poste : Vacant

Management : oui

Fourchette de rémunération
(selon profil et expérience) :
entre 28 et 38K€ Brut

Candidature :

CV et lettre de motivation à
envoyer par mail à
jecandidate@ensam.eu

Service Ressources Humaines :

ai-ressources-humaines@ensam.eu

Responsable service Patrimoine :


faouzi.zouaoui@ensam.eu

Date de publication :
11/03/2026

Référence Choisir le service
public : 2026-2219977

ADJOINT(E) AU RESPONSABLE PATRIMOINE ET CONSEILLER(ERE) DE PRÉVENTION H/F

Qui sommes-nous ?

Grande école d'ingénieurs, l'Ecole nationale supérieure d'[Arts et Métiers](#)  est un établissement public scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) sous tutelle unique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est composé de huit campus et de trois instituts répartis sur le territoire. Ses missions sont celles d'un établissement public d'enseignement supérieur : formation initiale et continue, recherche et valorisation.

Environnement du poste

Le/la Adjoint(e) au responsable patrimoine et conseiller (ère) de prévention H/F assiste le Responsable Patrimoine et pilote le service logistique dans ses dimensions organisationnelles, administratives et opérationnelles.

Il/elle intervient hors pilotage de la maintenance des bâtiments, laquelle relève du Responsable Patrimoine.

Il/elle exerce également les missions de conseiller (ère) de prévention, conformément au décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du campus et de l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'établissement, et intervient dans le cadre d'un travail collectif structuré au sein d'un comité de travail dédié à la prévention et à la sécurité.

Ce poste constitue un poste pivot entre l'organisation logistique et la politique de prévention, de santé et de sécurité au travail sur le campus d'Aix en Provence.

Missions

Répartition des missions :

- 50 % : Adjoint(e) au Responsable Patrimoine – missions opérationnelles Patrimoine / Logistique
- 50 % : Conseillé (ère) de prévention

L'adjoint(e) au Responsable Patrimoine assure l'organisation et la coordination des actions logistiques du campus, tout en garantissant la continuité du service en cas d'absence du responsable.

Il/elle encadre l'équipe logistique, contribue au suivi administratif et participe aux échanges avec les services internes et les prestataires.

En parallèle, le/la conseiller(ère) de prévention met en œuvre la politique d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels, en lien avec l'ingénieur hygiène et sécurité.

Il/elle anime le réseau des assistants de prévention, suit les risques professionnels et propose des actions concrètes pour améliorer la sécurité et les conditions de travail.



Activités

1. MISSIONS D'ADJOINT(E) AU RESPONSABLE PATRIMOINE EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE

- Appui au pilotage du service Patrimoine ;
- Organisation, planification et priorisation des actions logistiques ;
- Participation ponctuelle au suivi d'opérations techniques ou logistiques, hors maintenance des bâtiments ;
- Relais fonctionnel du Responsable Patrimoine en cas d'absence de celui-ci, afin d'assurer la continuité de service et le suivi des dossiers en cours ;
- Contribution au suivi des marchés publics de nettoyage et de prestations de services diverses ;
- Suivi administratif : préparation de notes, tableaux de bord, estimations et aide à la décision ;
- Coordination avec les services internes et les prestataires externes sur les sujets logistiques et organisationnels ;
- Pilotage et management du service logistique (6 agents) ;

Le pilotage, la programmation et la responsabilité de la maintenance des bâtiments relèvent du Responsable Patrimoine.

2. MISSIONS DE CONSEILLER (ERE) DE PRÉVENTION

Sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du campus et de l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'établissement et dans le cadre d'un travail collectif structuré :

- Assister l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'établissement dans la mise en œuvre de la politique d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels ;
- Animer le réseau des AP (Assistants de Prévention) du campus ;
- Participer à l'évaluation des risques professionnels et à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- Contribuer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ;
- Participer à l'analyse des accidents de service, incidents et situations dangereuses ;
- Assurer la tenue, le suivi et l'exploitation des registres Santé et Sécurité au Travail ;
- Proposer des actions de prévention adaptées, concrètes et opérationnelles ;
- Participer à l'information et à la sensibilisation des agents aux règles de prévention ;
- Contribuer aux travaux du comité de travail prévention / sécurité de l'établissement.

Le **CONSEILLER (ERE) DE PRÉVENTION** est membre de droit de la F4SCT du campus. A ce titre, il/elle participe de plein droit aux réunions de l'instance, en lien avec l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'établissement. De plus, Il/elle aura le médecin du travail de prévention du campus et l'ISST comme des interlocuteurs directs pour tout conseil et appui technique.

Objectif

En un an, le/la candidat(e) devra être en mesure de coordonner de façon autonome l'ensemble des activités logistiques du campus, assurer la continuité de service et piloter efficacement l'équipe tout en maintenant une organisation fluide et fiable.

Il/elle devra également avoir pleinement investi son rôle de conseiller(ère) de prévention : animer le réseau des assistants de prévention, contribuer activement à l'amélioration de la sécurité au travail, participer efficacement aux travaux de la F4SCT et instaurer une collaboration régulière et structurée avec l'ingénieur hygiène-sécurité, le médecin du travail et l'ISST.



Profil souhaité / Compétences requises

Ce poste est fait pour vous si :

Compétences techniques

- Connaissances générales en organisation des services et logistique ;
- Connaissance de la réglementation en hygiène, sécurité et prévention des risques professionnels ;
- Capacité d'analyse des risques professionnels ;
- Lecture et compréhension de documents réglementaires et organisationnels.

Compétences organisationnelles

- Capacité de planification et de priorisation ;
- Rigueur administrative ;
- Capacité à travailler en transversalité.

Qualités professionnelles

- Sens du service public ;
- Discrétion ;
- Autonomie, fiabilité, esprit d'initiative ;
- Capacité de management ;
- Maîtrise des techniques de communication, de négociation et de médiation.

Formations à suivre :

- Formation initiale obligatoire dès la prise de fonction.

Informations complémentaires

Conditions d'exercice :

- Présence terrain régulière sur l'ensemble du campus ;
- Déplacements occasionnels à prévoir ;
- Flexibilité organisationnelle liée aux contraintes logistiques et de prévention.
- Déplacements : oui occasionnels

Types d'expériences requises : Expérience en coordination logistique ou administrative ; une première expérience en prévention des risques serait appréciée.

Langue(s) parlé(es) souhaité(es) : Français requis ; anglais apprécié.

Niveau d'études : Niveau Bac+2 minimum (logistique, Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) ou équivalent), ou expérience professionnelle confirmée dans des fonctions similaires.

Mots clés :

Logistique, coordination opérationnelle, prévention des risques, Hygiène et Sécurité, management d'équipe



Avantages liés au poste :

Rejoindre l'ENSAM, c'est bénéficier d'un environnement de travail socialement engagé :

- Participation Mutuelle à hauteur de 15€ /mois
- Participation aux frais de transports en commun à hauteur de 75% et plafonnée à 104,04€
- Forfait mobilité durable
- Supplément familial de traitement
- Des offres de restauration, loisirs, sport et culture

Vos données personnelles

L'ENSAM traite vos données personnelles en conformité avec le RGPD et la loi informatique et libertés.

Ce traitement s'effectue aux fins de gestion de votre candidature et d'évaluation de vos compétences au regard du poste/du stage pour lequel vous candidatez.

Pour tout exercice de droits sur vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'ENSAM à l'adresse dpo@ensam.eu

Pour connaître de manière exhaustive les données collectées par l'ENSAM et les modalités de traitement de vos données, vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles de l'ENSAM y afférente [ICI](#).